

La Vie Saint-Amouraine



Mot du Maire...

Bonjour à toutes et à tous,

En ces temps où le climat politique se montre particulièrement agité, où la guerre continue inlassablement en Ukraine et au Proche-Orient, il est essentiel de maintenir vivante notre démocratie, y compris au niveau local. C'est ici, au sein de notre commune, que la participation citoyenne prend tout son sens et contribue à renforcer le lien social qui nous unit. Même si l'été a été marqué par une météo capricieuse, les manifestations estivales ont toutes été une réussite et notre piscine avec l'augmentation de sa période d'ouverture et ses nouvelles animations a ravi petits et grands.

La saison estivale s'est achevée autour d'un barbecue réunissant les habitants qui le souhaitaient au Jardin des Amoureux. Cet événement fut une belle occasion de se retrouver, de partager des moments simples mais ô combien précieux, dans une atmosphère chaleureuse et détendue. Je tiens tout particulièrement à le maintenir à l'avenir.

L'automne est, pour nous élus, le moment important de la reprise de nos projets et d'engagement dans la préparation de notre futur budget. Nous analysons avec soin nos priorités afin de planifier les investissements qui façonneront le développement de notre commune. Plusieurs dossiers avancent de manière significative, notamment celui du réaménagement du carrefour des Amoureux. Grâce à vos réponses nombreuses à notre questionnaire participatif, nous allons désormais pouvoir collaborer avec notre maîtrise d'œuvre pour élaborer un projet qui répond aux attentes de tous. La rue des Capucins fait également l'objet de réflexions en vue de la rendre plus pratique et accessible à



Mot du Maire...

Un autre projet d'envergure mérite d'être souligné : notre camping municipal s'apprête à connaître une nouvelle vie, à la grande satisfaction des amateurs de camping-cars et des campeurs. Ce renouveau offrira de nouvelles opportunités de développement touristique pour notre commune.

Sur le plan sportif, la création d'un deuxième terrain de tennis extérieur, adjacent au premier va voir le jour. Ce nouvel aménagement permettra de répondre à la forte demande du club, tout en complétant cette zone dédiée aux loisirs.

Ce mois d'octobre est aussi rythmé par les actions envers la lutte contre le cancer du sein et la 10ème édition a été une vraie réussite marquée par la participation de 1905 femmes.

Dans ce monde où la mort frappe de toute part, il y a des femmes qui depuis 10 ans courent et marchent pour la VIE ; cet évènement, devenu majeur dans notre département, fait la fierté de notre ville et je souhaite sincèrement féliciter tous les bénévoles et toute l'équipe organisatrice portée par l'association Solidarité Sport Saint Amour.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée, un très bel automne dans notre ville où il fait si bon vivre.

Bien à vous,

V.VAUCHER

OPÉRATION 1000 ARBRES : C'EST REPARTI !

Vous plantez? Alors venez nous voir à la mairie.

On compte sur vous! Grâce à l'opération 1000 arbres la commune vous accompagne financièrement.

Venez retirer votre demande de participation dans le hall de la mairie. Déjà 868 sur le compteur!



Sommaire...

MOT DU MAIRE.....2

POINT TRAVAUX.....5

L'Avenue Lucien Fébvre

L'Allée des Capucins

La salle du Jardin des Amoureux

Le gymnase

La piscine municipale

Nos amis camping-caristes :

Notre camping retrouve une seconde vie !

Le « Carrefour des amoureux »!

Et un nouveau court de tennis extérieur

L'urbanisme à Saint Amour

COMMERCE, MARCHÉ, FOIRE.....12

La Buanderie

Boulangerie Baron

Casino

POINT COMCOM.....14

*Travaux de réhabilitation du réseau de Transit entre
Balanod et la station de Saint-Amour*

POINT COMMUNE.....14

*Notre Jardin des Amoureux récompensé
aux Victoires de l'Investissement Local !
BNSSA Participation financière*

EVENEMENT PASSE.....15

Une journée conviviale au Jardin des Amoureux

POINT LYCEE.....16

POINT CITOYENNETE.....17

AGENDA.....18

Point travaux...

> Avenue Lucien Fèbvre

Ecoliers, collégiens et enseignants ont repris leurs habitudes avec une nouvelle Avenue Lucien Fèbvre qui remplit sa mission de sécurisation et de fluidification du trafic des voitures et bus scolaires. Ainsi la vitesse des véhicules entrant dans notre centre-ville est mieux maîtrisée au bénéfice de tous, et les emplacements de parkings sont clairement identifiés.

Dans quelques semaines les plantations d'arbres, arbustes et plantes décoratives viendront agrémenter l'ensemble.

Dès lors, les modes de déplacement doux permettent une liaison sans interruption du centre-ville jusqu'à la zone commerciale nord, piétons et vélos sont ainsi protégés de la circulation automobile.

Quelques habitudes de circulation doivent encore être prises par certains, mais dès les premiers jours, les sens de circulation ont été compris par la plupart des usagers.



> L'Allée des Capucins



Le SIDEC, maître d'œuvre sélectionné pour cette opération doit lancer les études d'esquisse pour réaménager cette rue. La demande est surtout une nette amélioration du confort d'usage pour les piétons qu'ils soient écoliers, parents d'élèves ou encore résidents du foyer ou de l'EPHAD. La voie de circulation sera très peu modifiée, les espaces piétons seront revus dans leurs dimensionnements et leurs revêtements. Les emplacements de parking seront rendus perméables à l'eau pluviale comme l'Avenue Lucien Fèbvre.

Ainsi une fois terminée, cette rue permettra d'avoir, avec la promenade devant la maison de santé, un quartier totalement rénové, permettant notamment à nos aînés de pouvoir circuler à pied ou en fauteuil roulant de manière confortable et sécurisée. Un nouveau mobilier extérieur viendra remplacer l'existant et la végétalisation viendra là encore rafraîchir la zone.

Point travaux...

> La salle du Jardin des Amoureux

A la demande des associations fréquentant cette salle, un espace de rangement a été aménagé par nos employés municipaux à la place d'anciens sanitaires inutilisés. Démolitions, plancher, cloisons, portes et éclairages viennent organiser cet espace rendu ainsi plus pratique et sécurisé.



> Le gymnase

L'entrée du gymnase a récemment été rénovée en ajoutant un bloc sanitaire digne de ce nom et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Mais la liaison entre cette entrée maintenant pratique et la salle d'activité sportive est constituée d'un couloir appelé « coursive », à terminer car mal éclairée et des possibilités d'usage non exploitées.

Ainsi des travaux seront réalisés par nos agents municipaux à compter des vacances scolaires d'Octobre pour amener de l'éclairage naturel et artificiel, de l'affichage, et enfin donner à cet établissement fréquenté de la commune un aspect un peu plus flatteur aux yeux des innombrables visiteurs venant de l'extérieur. L'image de notre commune en sera grandement valorisée.

> La piscine municipale

Le cabinet d'architecture Samba est au travail grâce au programme clairement établi qui permettra de répondre à l'ensemble de nos demandes mais aussi à celles de l'association des nageurs saint-amourains et des établissements scolaires.

Les études d'avant-projet sommaire définiront les grandes lignes qui seront affinées au fur et à mesure des observations que nous formulerons. L'ensemble des plans et un estimatif complet devront correspondre au budget déjà pré-défini. Le tout fera l'objet d'une présentation publique à une date que nous vous communiquerons ultérieurement.



Point travaux...

> Nos amis camping-caristes : Notre camping retrouve une seconde vie !

Comme chacun l'observe, notre commune attire de plus en plus les campings cars qui ne bénéficient pourtant pas d'espaces très adaptés et confortables.

Comme nous avons dès le début de notre mandat émis le souhait de réhabiliter notre ancien camping, il a été décidé de contractualiser avec les applications « Camping Car Park » qui est l'opérateur le plus important en France dans ce domaine.

Ainsi cette collaboration nous permettra de reprendre possession de ce bel espace et de le valoriser avec l'accueil des campings cars mais aussi des caravanes et toiles de tentes via l'application « Camping de Mon Village » gérée par le même opérateur.

Un système automatisé permet le contrôle et le paiement des emplacements que les utilisateurs peuvent soit réserver s'ils sont abonnés, soit prendre à leur arrivée si la capacité le permet.

Ce droit d'entrée donne accès à un emplacement, un point de vidange et remplissage d'eau potable, d'une recharge électrique, et un accès aux sanitaires qui vont faire l'objet d'un sérieux toilettage.

Des barrières et des bornes de contrôle permettent de maîtriser le fonctionnement. Notre prestataire assurera la maintenance 24 heures sur 24. La capacité envisagée est de 25 emplacements véhicules, campings-cars et caravanes confondus, et d'environ 12 tentes.

L'afflux assuré de vacanciers sur notre commune viendra ajouter un dynamisme dont nos commerçants sauront profiter, et notre piscine verra sans doute sa fréquentation évoluer davantage.



Point travaux...

> Le « Carrefour des amoureux »

Devant le portail principal du Jardin des Amoureux se rejoignent l'Avenue de Nice, la rue du capitaine Henri Clerc, l'Avenue des sports, et la rue du Marché, rue la plus courte de Saint Amour.

Dans le but de sécuriser cet endroit très fréquenté à la visibilité aléatoire, nous avons engagé une opération de requalification qui englobera également le champ de foire.

Sur le marché du Samedi 14 Septembre le cabinet ABCD, chargé de la maîtrise d'œuvre de ce chantier, et l'équipe municipale ont organisé une consultation citoyenne qui a bien mobilisé et intéressé les passants saint-amourains. Grand merci à tous les participants enthousiastes. Leur imagination a été

fructueuse et des idées originales ont été proposées, des choix devront être faits au bénéfice du plus grand nombre. L'analyse des réponses obtenues au questionnaire feront l'objet d'une synthèse qui servira de programme pour l'élaboration d'un projet qui verra le jour en 2025.

Quoiqu'il en soit, au-delà de la réduction de la vitesse sur cet axe traversant d'est en ouest, l'objectif est de revoir les espaces, les équipements à définir et une liaison douce reliant le centre-ville à la zone sport qui ne dispose pas d'accès sécurisé pour les piétons, vélos et poussettes.

> Et un nouveau court de tennis extérieur

Afin de répondre aux besoins du club de tennis voyant ses adhérents de plus en plus nombreux, le conseil municipal a voté à l'unanimité la création d'un deuxième court extérieur ainsi que la reprise complète de celui déjà existant.

Le coût du projet sera d'environ 82 000 € financé en partie par l'agence nationale du sport (30%), la communauté de communes (10%), le conseil départemental (10%) et la ligue ; le reste à charge pour la commune sera d'environ 42%.

Un bel équipement qui sera accessible à tous les Saint Amourains souhaitant jouer au tennis en période estivale. Un bon complément avec notre piscine !



Point travaux...

L'urbanisme à Saint Amour

Comme chacun le sait, notre P.L.U. a été révisé et la nouvelle version sera effective d'ici quelques semaines. Pour vos demandes d'urbanisme, vous aurez donc à consulter ce nouveau document qui précise et clarifie certaines de nos anciennes règles.

Néanmoins, les démarches administratives habituelles régissant l'ensemble des travaux que vous envisagez restent applicables, et dans le doute sur ces formalités, nous vous encourageons vivement à pousser les portes de l'accueil de la mairie où vous serez renseignés de manière précise et assurée par nos agents.

Dans le cadre de cette révision, il nous a été demandé de revoir le périmètre des abords qui protège l'ensemble de nos monuments historiques au nombre de 8. Il définit avec précision dans quel secteur se trouve votre habitat et à quelles règles il sera soumis: à l'intérieur de ce périmètre, l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

Lors d'une permanence mensuelle, vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous en mairie pour vérifier que votre projet se verra accepté sans encombre.

ATTENTION, en cas de travaux non déclarés et donc non autorisés, il peut vous être imposé de rectifier, remplacer voire même casser, démonter et recommencer avec les autorisations requises.

Nous vous conseillons fermement à régler cette partie administrative avant toute commande, règlement d'acompte ou démarrage de quelconques travaux.





Que dois-je faire avant de construire, agrandir, rénover ou transformer

Pour les travaux que j'envisage chez moi, il m'est nécessaire de faire une demande d'urbanisme qui se compose d'un imprimé Cerfa à compléter accompagné d'un dossier de documents graphiques et écrits.

Définitions : D.P.: Déclaration préalable

P.C.: Permis de construire

Je veux construire une maison neuve:

Je dépose une demande de **P.C.** et si la surface est **supérieure à 150 m²** je dois obligatoirement faire appel à un **Architecte diplômé d'état**.

Je veux agrandir ma maison d'habitation, aménager des combles, transformer mon garage en pièce habitable, ajouter une véranda ou une terrasse couverte:

Je dépose une **D.P.** si l'extension ne dépasse pas 40 m²

Je dépose une demande de **P.C.** si l'extension dépasse 40 m²

Si la **surface globale de l'existant additionnée de l'extension** est **supérieure à 150 m²** je dois obligatoirement faire appel à un **Architecte diplômé d'état**.

Je veux construire un abri de jardin:

Je ne dépose rien si la surface est inférieure à 5 m²

Je dépose une **D.P.** si la surface est comprise entre 5 et 20 m²

Je dépose une demande de **P.C.** si la surface est supérieure à 20 m².



Je veux refaire ma toiture, enduire mes façades, isoler par l'extérieur, changer mes fenêtres et volets, poser des vélux ou des panneaux photovoltaïques:

Je dépose une **D.P.**

Je veux construire une piscine extérieure:

Je ne dépose rien si mon bassin est inférieur à 10 m² et reste en place moins de 3 mois dans l'année

Je dépose une **D.P.** si mon bassin non couvert fait moins de 100 m²

Je dépose une **D.P.** si mon bassin de moins de 100 m² est couvert par une bulle ou un tunnel de moins de 1.80 m de haut

Je dépose une demande de **P.C.** si mon bassin excède 100 m² ou s'il est couvert par une toiture de plus de 1.80 m de haut. Si la surface est **supérieure à 150 m²** je dois obligatoirement faire appel à un **Architecte diplômé d'état**.



Je veux construire une clôture et un portail, installer une parabole de plus de 1.00 m:

Je dépose une **D.P.**

Comment dois-je calculer la surface d'une maison ou d'un abri:

J'ajoute toutes les surfaces closes et couvertes de plancher en prenant les dimensions à l'intérieur des murs. Mais je peux déduire les garages, trémies d'escalier, caves, combles dont la hauteur sous plafond est en dessous de 1.80 m. Les modalités de calcul sont précisées sur le Cerfa nécessaire à mon dossier.

Comment dois-je constituer mon dossier d'urbanisme:

Je prends soin de consulter au préalable le **nouveau P.L.U.** pour vérifier les possibilités sur mon terrain.

Je télécharge sur Internet les documents Cerfa :

- Cerfa 13404*13 pour une D.P.

- Cerfa 13406*14 pour une demande de P.C.

Je joins toutes les pièces qui sont indiquées dans le bordereau des pièces jointes du Cerfa.

Les règles et contraintes à respecter



L'urbanisme est réglementé sur notre commune par le nouveau P.L.U. qui définit des règles précises de construction, de matériaux, de couleurs, d'implantation, de hauteur, selon votre emplacement sur le territoire communal. Il est consultable sur le site internet de la Mairie ou directement au secrétariat aux horaires d'ouverture.



Saint Amour est pourvue de 8 bâtiments classés ou inscrits aux Monuments Historiques.

Si vous êtes dans le périmètre protégé, votre dossier sera examiné par l'Architecte des Bâtiments de France qui sera susceptible de vous faire des prescriptions particulières.



Tout seul je peux constituer un dossier simple, mais il est fortement recommandé de me faire assister par un professionnel si mon projet est complexe, notamment pour les dossiers soumis à P.C. qui doivent répondre à beaucoup de règles d'urbanisme et de normes de construction. J'aurai à respecter notamment les règles thermiques et de sismicité pour les constructions neuves, mais également vérifier les possibilités d'assainissement, la qualité des sols recevant le projet, etc ...

Comment est instruit mon dossier d'urbanisme ?

Je dépose mon dossier D.P. ou P.C. en Mairie, mais son instruction est effectuée par les services du Pays Lédonien qui dispose des techniciens compétents en urbanisme, et qui à la suite de son travail donne la consigne au maire de Saint Amour d'autoriser ou de refuser la demande.

Dès que j'ai déposé mon dossier en Mairie et qu'il est réputé complet, le délai d'instruction commence. Ce délai est de 1 mois pour une D.P., et de 2 mois pour un P.C.. Il peut être prolongé d'1 mois dans le cas où l'Architecte des Bâtiments de France doit l'examiner.

Toutes les explications pendant ou après l'instruction du dossier sont à disposition en Mairie de Saint Amour, et formalisées par courrier.

Concernant mes travaux

Dès réception de mon autorisation de construire, je dois afficher mon permis sur mon terrain et respecter un délai de recours des tiers de 2 mois avant de commencer les travaux.

Au commencement des travaux, je dois envoyer ma déclaration d'ouverture de chantier.

A la fin de l'opération, je dois envoyer la déclaration d'achèvement des travaux qui conditionnera l'envoi de la conformité, document imposé par le notaire en cas de revente.

Pour un local d'activités professionnelles

Un local professionnel peut faire l'objet de règles particulières, les documents d'urbanismes devront par conséquent prendre en compte toutes les spécificités de mon activité, et les dossiers seront complétés à la demande des services d'instruction (accessibilité, sécurité incendie, etc...)

IMPORTANT



Toute intervention sur le bâti, sauf très réduite, doit être déclarée et autorisée par la mairie.

Dans le cas contraire, des travaux non autorisés peuvent faire l'objet d'un arrêt immédiat de chantier, d'une amende, et d'une démolition.

Toute construction ou travaux n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation peut entraîner l'impossibilité d'une revente.

Commerces et artisanat



La Buanderie

Laverie éco-responsable





NOUVEAU
à Saint-Amour
2 Place d'Armes

Laverie en libre service
7 jours / 7 de 7h à 22h

LAVEUSE 8 kg

LAVEUSE 14 kg

LAVEUSE 18 kg

La Buanderie
2 place d'Armes
39160 Saint-Amour

Scannez ce QR code pour plus d'informations



07 83 89 65 24
La Buanderie



Nous garantissons un **lavage de qualité** avec des **produits écologiques naturels**.

Laverie en **libre service** située en centre-ville, couverte et surveillée.
Machines spéciales **grande capacité** pour couette, tapis, rideaux, ...



Rapidité
Nos machines lavent et séchent vos articles en moins d'1 heure.



Privilèges
Notre carte de fidélité donne accès à des avantages exclusifs à découvrir sur place.



Service
Wifi, bibliothèque, distributeur de boissons chaudes et froides.



VivaL
by Casino

Place Marcel Moyse
03 84 48 74 65

Ouverture
du mardi au samedi
8h à 20h30
dimanche
8h à 19h
Fermeture Lundi

Des commerçants dynamiques !!!

Jean François Jobert a repris en juillet dernier notre épicerie de proximité communément appelé par les Saint-Amourain : le Petit Casino. Il s'agit cette fois-ci d'une reprise en franchise et il est important que chacun de nous perpétue la vie de **ce commerce de proximité**. Mr Jobert a une longue expérience chez Casino, en Champagne, à Pontarlier, en Alsace... il est attaché à proposer **des produits 1er prix** mais également **des produits locaux**. N'hésitez pas à le consulter pour des événements spécifiques (repas de famille, associatifs...)



Pain traditionnel

Pains spéciaux

Viennoiseries Pâtisseries

Gâteaux et entremets

Snaching

Du mardi au samedi
06:30 - 12:45 / 14:00 - 19:00
Dimanche 07:00 - 12:30

03 84 48 72 69

Installés depuis 29 ans sur
notre commune,

**Nathalie et Thierry ont profité
de leur fermeture annuelle
pour faire réaliser des travaux
de rénovation dans le
magasin et la façade.**

14 rue Georges Clémenceau

Commerces et artisanat



NOUVELLE INSTALLATION À SAINT-AMOUR !!!

L'entreprise **JL Rénovation** a été créée le 1er janvier 2021 à Bourg en Bresse et a ouvert une **filiale sur Saint Amour** en avril 2024

Ses 2 associés actuels, **Anthony Louvat**, Gérant et **Cédric Simon** habitant tous deux sur le secteur, ont relocalisé une partie de leur activité mais continuent à intervenir sur les environs de Bourg en Bresse et de Saint-Amour

5 salariés, des véhicules adaptés à tous les chantiers, une formation et un savoir-faire acquis en qualité de salariés puis de chef d'entreprise garantissent un travail soigneux, rapide et au prix juste



Secteurs Bourg en Bresse et Saint-Amour



Neuf et Rénovation



Devis sur demande



CONTACT

06 50 83 67 01

06 43 58 58 43



Travaux de réhabilitation du réseau de Transit entre Balanod et la station de Saint-Amour : un chantier colossal de réseaux d'assainissement pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration !

La réhabilitation du réseau d'assainissement collectif plus précisément le Transit entre la commune de Balanod et la commune de Saint-Amour a débuté en début d'été. L'objectif est de réduire l'arrivée d'eaux claires parasites (fontaine, source, ...) à la station d'épuration Saint-Amour; la diminution de cette arrivée d'eau réduira ainsi le coût de traitement. Les travaux consistent au renouvellement d'une partie du collecteur d'eaux usées en parallèle du réseau existant.

En effet vous pouvez voir ce chantier dans la partie basse de la rue du chemin de la foule avec des travaux qui nécessitent à la fois de passer sous le Besançon et sous la voie ferrée ! Un travail énorme mené par l'entreprise Piquand qui devrait se terminer à la fin de l'automne.

Ces travaux représentent environ un linéaire de 1100 mètres de réseaux d'assainissement.

Le montant de ces travaux s'élève à environ 1 200 000.00 € HT financé par l'Agence de l'eau pour un montant de 583 220.00 €, le Département pour un montant de 238 201.00 € et un reste à charge de 378 579.00 € pour la communauté de communes.

Ces ouvrages sont le gage d'un meilleur fonctionnement de notre station d'épuration beaucoup trop encombrée par les eaux de pluie considérées comme parasites.

Par ailleurs d'autres travaux devront continuer à être engagés au centre-ville pour continuer à mettre en séparatif nos réseaux comme nous l'avons déjà fait avec la communauté de communes pour la rue des Terreaux, la rue du chemin de Ronde et Marc Descher ou encore la rue Lucien Febvre.

Un travail de réseaux colossal qui prendra plusieurs dizaines d'années afin que toute notre commune soit conforme et que notre station d'épuration puisse continuer à fonctionner dans les meilleures conditions.

Point Commune...

BNSSA Participation financière

La municipalité souhaite encourager les jeunes saint-amourains à obtenir le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). Cette formation a un coût d'environ 700€, nous proposons de participer à hauteur de 50% au financement, dans la limite de 350€. La participation financière sera versée après présentation des justificatifs de paiement de la formation et obtention du diplôme.

Ce diplôme permettra aux jeunes de s'engager dans une première expérience professionnelle tout en répondant aux besoins de notre collectivité en matière de surveillant de baignade.

En contrepartie de cette aide financière, les jeunes bénéficiaires s'engagent moralement à travailler au minimum 3 mois à la piscine communale sur une durée de 3 ans.



Point Commune...

Notre Jardin des Amoureux récompensé aux Victoires de l'Investissement Local !

En partenariat avec l'Association des Maires du Jura, la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTTP) de Bourgogne Franche-Comté a lancé le concours des Victoires de l'Investissement Local, visant à valoriser les initiatives favorisant le développement des territoires. Notre Jardin des Amoureux a ainsi été récompensé lors de l'Assemblée Générale de l'AMJ, le vendredi 11 octobre, avec la remise d'un trophée. Ce fut une belle occasion de mettre en lumière notre ville, en présence des maires et de nos parlementaires !



Événement passé

Une journée conviviale au Jardin des Amoureux

Malgré une météo quelque peu incertaine, une centaine de personnes venues de tous les quartiers ont répondu à notre invitation le dimanche 22 septembre. L'apéritif a été pris en extérieur, où les nouveaux habitants se sont présentés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Nous nous sommes ensuite retrouvés dans la salle du Jardin des Amoureux pour partager des grillades, accompagnées de salades et de délicieuses pâtisseries apportées par chacun. Ces moments d'échanges simples et chaleureux ont fait de cette journée un véritable moment de convivialité, apprécié par tous. Dans le cadre des Journées du Patrimoine, certains ont également souhaité monter au clocher de l'église, guidés par des élus, et profiter d'une vue exceptionnelle de Saint Amour. Mention spéciale à Mme Alice GUIGNIER, résidente aux Tilleuls, âgée de 90 ans, qui a gravi les 135 marches sans la moindre difficulté !



Lycée Ferdinand FILLOD : Journée Éco-responsable

Le jeudi 19 Septembre, en effectif réduit car de nombreux élèves étaient absents pour des voyages organisés afin de favoriser la cohésion de groupe et approfondir leurs connaissances sur les métiers qu'ils ont décidé d'apprendre, élèves et professeurs ont participé à une journée éco-responsable. Plusieurs kilos de déchets ont été ramassés dans les rues de Saint-Amour mais aussi de très nombreux mégots de cigarette.

Certains élèves ont exprimé leur regret et mécontentement face aux comportements incivils. Comme l'ont souligné deux jeunes filles après cet acte honorable, pour elles, les pots de fleurs sont destinés aux fleurs et non aux mégots!

La mairie a mis à disposition de ces jeunes et de leurs professeurs, le matériel nécessaire à l'organisation et au bon déroulement de cette journée. Soyons respectueux du travail accompli, soyons Responsables et jetons nos déchets au bon endroit!



Retour sur le Monolithe pour enfin connaître son histoire

En septembre 2020, un monolithe a été découvert aux Etats-Unis

laissant planer beaucoup de mystères: qui en est l'auteur, depuis quand est-il là ...? Fin 2020, après la fin du confinement et pendant les mesures de couvre-feu, l'ambiance au lycée n'était pas très bonne. Alors les enseignants ont voulu proposer un projet original : et si le lycée Fillod construisait son monolithe à partir de ses savoir-faire? Secrètement pendant deux semaines, les enseignants et les élèves chaudronniers, soudeurs et ferronniers ont produit l'objet. Cela a redynamisé les équipes et les élèves. Il a fallu travailler en concertation avec la gendarmerie, pour le poser pendant le temps de couvre-feu et aussi quelques personnes de la mairie de Saint-Amour. Dans la soirée du 16 décembre 2020, le monolithe a été déposé dans la joie et la bonne humeur par quelques enseignants. Cela a créé la surprise escomptée. Quelques semaines plus tard, le secret a été levé pour les Saint-Amouraines et Saint-Amourains. Depuis le lycée a offert le monolithe à la commune et il se trouve dans le jardin des amoureux.



Point citoyeneté...

CITOYENNETE : Délibération

Afin de remédier aux diverses incivilités constatées, pour lesquelles nous avons fait de la prévention depuis de nombreuses années (Stationnement, ordures ménagères, mégots de cigarettes, déjections canines ...), le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'amender toutes les infractions qui auront lieu sur notre commune.

Pour ce faire, un agent sera très prochainement en charge de cette mission.

Une convention a été signée avec ANTAI (Agence nationale de traitement automatique des infractions). **Acteur au service de la sécurité routière, l'Agence fournit aux collectivités locales et territoriales des outils de verbalisation.**

Comme il est **fréquemment constaté des dépôts sauvages et déversements de déchets et d'ordures sur la voie publique ou autour des conteneurs semi-enterrés portant atteinte à la salubrité publique et à l'environnement, dès lors que l'auteur est formellement reconnu, une amende administrative d'un**

montant de 150€ (récidive 300€) lui sera imposée.

(Délibération DE2024-09-047)

Aussi nous demanderons encore une fois aux Saint-Amourains qui disposent de bacs à ordures ménagères individuels d'être **RESPONSABLES** et de ne pas utiliser les conteneurs semi-enterrés mis en place dans le centre-ville. Pour rappel, les conteneurs semi-enterrés remplacent les bacs des usagers du centre-ville. Leur capacité d'accueil est calculée en fonction du nombre de personnes au foyer. Si on ne respecte pas le dispositif, le contenant devient forcément inadapté, le remplissage se faisant trop vite. Les propriétaires de bacs à roulettes n'accepteraient certainement pas que les usagers du centre-ville viennent déposer leurs ordures ménagères dans leurs bacs !

Nous sommes conscients que des dépôts viennent également des extérieurs, n'aggravons pas le problème si nous souhaitons garder notre ville propre !

N'oublions pas aussi que nous devons réduire nos déchets.

PROPRETE URBAINE

Dans le but de pouvoir maintenir notre ville propre et dans la continuité de nos investissements éco-responsables, la commune a investi dans ce nouveau matériel appelé « Glutton ».

Simple d'utilisation, facile à manier, 100% électrique, il aspire, nettoie et désinfecte nos espaces urbains. Déjections canines, fientes d'oiseaux, traces de graisse ou autres saletés adhérentes ou incrustées sur nos trottoirs pourront aisément être éliminées.

Soucieux de la santé de nos agents, cet investissement limitera également les troubles musculo-squelettiques que peuvent engendrer des gestes répétitifs au quotidien.

C'est avec 60 litres d'eau embarqués et une lance par jets que ce nouvel outil aidera nos agents à garder notre ville propre sans compter sur la responsabilité de chacun au quotidien.



Agenda

La pluie, le vent, les feuilles mortes, les jours courts, l'automne est bel et bien arrivé, l'occasion pour se déplacer à l'abri dans les divers lieux de culture.

Novembre 2024

Au Petit Léon

La librairie-café Au Petit Léon vous propose les jeudis 17 octobre et 07 novembre en journée ou demi-journée une initiation à la calligraphie orientale, vous découvrirez peut-être la nature de votre propre esprit de la calligraphie lors de pratiques initiatiques du Bambou, de la nature et les idéogrammes.

Médiathèque

Du 08 novembre au 06 décembre, les petits de 0 à 3 ans sont invités avec leurs parents et nounous à suivre une séance de lecture et découvrir les plaisirs des livres. Lectures, comptines, jeux de doigts et bonne humeur sont au programme
Gratuit. Sur inscription auprès de la médiathèque. Horaire d'ouverture 10h15.

Pour les plus grands, du 08 novembre au 06 décembre, la médiathèque organise des soirées jeux vidéos un vendredi par mois à 18h30, l'occasion de défier vos proches et battre vos meilleurs scores!
Gratuit. Sur inscription auprès de la médiathèque, à partir de 6 ans.

Le Téléthon

Le Téléthon 2024 aura lieu le week-end du 29 et 30 novembre, nous ne connaissons pas encore le programme, mais nul doute qu'il sera riche en sport et autres activités, et les organisateurs savent pouvoir compter sur vous pour venir participer et unir vos forces dans cet élan de solidarité et collecter ainsi un maximum de fond pour aider et subventionner les recherches contre les maladies génétiques rares.

« Mon père avait 3 vaches » La Chevalerie

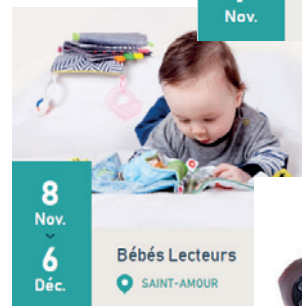
Le 08 novembre, Yves-Marie Le Texier jouera une pièce de théâtre-récit «Mon père avait 3 vaches» se fondant dans la peau d'un agriculteur aux multiples facettes posant la réflexion sur l'évolution et les enjeux du monde agricole.

Concert avec le groupe Joulik

Le 23 novembre, Les Heures Joyeuses vous proposent un concert avec le groupe Joulik, venez vous jouer au travers de la Folk et des musiques du monde.

Lycée Fillod

La salle des machines du lycée Fillod va se muer les 25 et 26 novembre en une salle de spectacle, Céline CHATELAIN mènera une enquête engagée sur le rapport de l'Homme à la machine, enquête composite dans laquelle elle clame, témoigne, scande et danse accompagnée dans les méandres de ses recherches par un musicien aussi laconique que perspicace usant de guitare et de musique assistée par ordinateur.



A réserver avant le 15 novembre:
06.81.22.32.09 - Daniel Prabel
haemst.amour@orange.fr



IPNE ne pas jeter sur la voie publique

Décembre 2024

« La Machine à Remonter le Rock »

Le 06 décembre, le Théâtre de la Chevalerie vous dévoile, par le biais de son créateur John, sa nouvelle invention, «La Machine à Remonter le Rock» visant à pirater toutes les radios du monde et diffuser son précieux rock! Suivez le rêve de John d'être le plus grand speaker radio de tous les temps dans une pièce mêlant théâtre et rock'n'roll!

Repas des aînés

Repas des aînés

Le CCAS organise un repas le samedi 14/12 à la salle des fêtes de Balanod pour tous nos anciens de plus de 75 ans ; pour les + de 80 ans qui ne pourront pas venir au repas, un colis leur sera apporté à leur domicile. Alors venez nombreux, partager ce moment de convivialité autour d'un repas



Janvier 2024

« La peau de chagrin »

Enfin, le 10 janvier 2025, ne ratez pas la pièce de théâtre fantastique tiré du roman de Balzac « La peau de chagrin » ou comment un homme étant ruiné se laisse tenter par une peau de chagrin qui lui apportera la fortune et exaucera tous ses vœux faisant rétrécir à chaque fois la peau de chagrin mais aussi sa propre vie...

Une pièce à consonance surnaturel qui interroge sur notre vouloir de richesse : « vouloir nous brûle et pouvoir nous détruit. »

« Cyrano de Bergerac »

Enfin, le 24 janvier 2025, découvrez « Cyrano de Bergerac » sous un jour nouveau, dans une adaptation vibrante et fidèle à l'œuvre d'Edmond Rostand. Sur un espace de jeu dynamique et inventif, six comédiens survoltés et généreux s'emparent de ce chef-d'œuvre, avec panache, émotion et une touche d'humour irrésistible. Plongez dans une aventure théâtrale où les mots s'envolent, les comédiens se transforment et les cœurs battent à l'unisson.

Voilà donc un automne riche en diversités culturelles et en manifestations caritatives, de quoi nous faire oublier les morosités climatiques !

Bel automne à tous !





Marché de Noël

SAINT-AMOUR

de 15h à 22h

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

dans le centre ville de Saint-Amour (39160)

Animations tout l'après-midi

- Promenades à poney
- Pêche à la ligne
- Chamboule-tout
- Maquillage pour enfants
- Structure gonflable
- Mascotte de la Pat'Patrouille

Soirée

À 19h
Concert de l'Harmonie
de Saint-Amour

À 20h
Spectacle de feu

Saveurs de Noël

Dégustez des marrons chauds et des crêpes, en vente au profit de l'association. Les commerçants sortiront devant leurs boutiques pour vous proposer leurs spécialités !

Nous recherchons des exposants pour cet événement. Contactez le **07 83 64 44 15** pour réserver votre emplacement.